

Chers voisins et amis,

Nous espérons que ce mémo vous trouvera en bonne santé !

Nous sommes au printemps 2023

C'est le temp de parler de notre association pour protéger nos lacs

1. La situation globale du myriophylle en épi a connu des hauts et des bas depuis que nous avons commencé à le suivre en 2016. L'année dernière, nous avons découvert de nouvelles colonies, d'anciennes colonies qui étaient revenues et des plantes individuelles. Depuis l'automne dernier, plusieurs zones ont été délimitées pour empêcher l'accès. Chacun d'eux nécessite quelques réparations après le verglas qui devrait être fait sous peu. Veuillez éviter toutes les zones délimitées. Cela comprend les embarcations motorisées et non motorisées. Nous devons empêcher la propagation du myriophylle à épi, et c'est la seule façon d'y parvenir. Veuillez rester à l'écart de ces zones en tout temps.

2. Les plongeurs commenceront à enlever les plantes plus tôt cette année en utilisant combinaison étanche pour la plongée et continueront tout au long de l'été. La Municipalité de Lantier a maintenu son budget (qui a doublé l'an dernier) et nous continuerons de gérer activement la situation.

3. Analyse de l'eau du lac - Les bénévoles prélèveront à nouveau des échantillons de lac à 15 endroits différents du milieu à la fin août. Les résultats de l'année dernière ont tous été jugés « bons ou excellents ».

4. Analyse d'eau de puits – L'association a déjà organisé des analyses d'eau de puits avec H2Labs (anciennement Bio Services) à Ste Agathe. Comme par le passé, vous vous connecterez après le 26 juin pour réserver et payer votre test qui pourra être passé au moment de votre choix. **Un code de rabais de 30 % sera envoyé à tous les membres qui ont payé leur cotisation 2023 (trente dollars) d'ici la mi-juin.** Une note séparée contenant des instructions détaillées sera publiée dans les prochaines semaines.

5. Patrouilles nautiques - La Ville de Lantier a réembauché le service de garde de l'an dernier pour 12 jours de patrouille (comme l'an dernier). Bien que nous ayons manqué de satisfaction de ce service, nous avons été rassurés par la municipalité que nous verrons des améliorations cette année. Au cours de la prochaine semaine, des représentants de l'APLC rencontreront le directeur général de Lantier et le superviseur des patrouilleurs pour discuter des besoins de l'APLC et des mesures qui seront prises par les patrouilleurs pour répondre à ces besoins. Espérons que nous aurons une présence améliorée avec plus d'éducation cet été.

6. Code de conduite - Le code de conduite pour la navigation sur nos lacs demeure en vigueur. Vous devriez recevoir une copie de la ville avec votre facture pour les vignettes de bateau. Une copie est également disponible sur notre site Web www.ludger-cardin.org. Veuillez partager ceci avec votre famille, vos voisins et vos amis.

7. Nettoyage septique - nous avons de nouveau pris des dispositions avec Sani Nord pour que les membres reçoivent un rabais d'environ 100,00 sur leur nettoyage septique. Deux dates sont proposées; 11 août et 8 septembre. Une note détaillée sera envoyée à mesure que nous nous rapprocherons.

Frais d'adhésion - nos frais d'adhésion restent inchangés à 30,00 par foyer. Nous avons vraiment besoin de votre soutien pour garder nos lacs en bonne santé et pour continuer à offrir des services tels que les plongeurs, l'analyse de l'eau du lac, la délimitation des zones interdites et l'offre de rabais précieux pour l'analyse de l'eau de puits et le nettoyage des fosses septiques. Veuillez-vous connecter dès maintenant (www.ludger-cardin.org) et effectuer votre paiement par carte de crédit ou PayPal.

Nous vous remercions pour votre soutien continu et nous nous réjouissons de vous voir sur le lac